

tion de l'édit de Nantes en 1685, elle s'était retirée à Cassel en emmenant ses enfants.

C'est de Philibert IV de Sarrazin qu'il s'agit dans un document conservé aux archives départementales du Rhône (Série E, 839), où l'on voit, le 19 juin de l'année 1639, une dame Claudine Garson, demeurant à Lyon, maison des pauvres de l'Aumône générale, *rue des Escloisons* (1), veuve de honnête Jean Faure, de son vivant maître cordonnier, *estant malade en son lict*, mander à son logis M^e Decosu, notaire tabellion royal, garde-note héréditaire en la ville de Lyon, et là, en présence de deux témoins, les sieurs Louis de Serre, docteur médecin et Jean-Antoine Guérin, chirurgien, dire et déclarer audit notaire : « *qu'elle est de la religion prétendue réformée, ayant esté eslevée et instruite en icelle religion et par conséquent elle désire que Philibert Faure, son fils et dudict deffunct, y soyt aussy nourri, eslevé et instruit, et à ces fins elle prie et requiert noble Philibert Sarrazin, seigneur de La Pierre, bourgeois audict Lyon, son parrain, et Damoizelle femme de noble Jean Baptiste de Harsy, aussy bourgeois dudict Lyon, sa marraine, d'avoir soing dudict Faure, son dict fils et le faire eslever à la dicte religion prétendue réformée, de laquelle elle faict profession ; et où le dict s^r de La Pierre et la dicte Damoizelle des susdicts n'en voudroient prendre le soing, elle prie et requiert M^{rs} les ministres et anciens de l'église de la dicte religion prétendue réformée, en prendre le soing et le faire eslever, nourrir et instruire à la dicte religion.* »

(1) Aujourd'hui rue Lafont, du nom de Mathieu de Lafont, échevin de la ville de Lyon, mort en 1702, qui, étant l'un des recteurs de l'Hôpital de la Charité ou Aumône générale, combla cette maison de ses bienfaits et se distingua par l'habileté de son administration. (L. Niepce : *Les Archives de Lyon*, p. 444.)